

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 15 MAI 2025



Extrait du registre des délibérations
République Française

N°DEL_2025_076

CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE LA COMMUNE DE CHATOU ET L'ASSOCIATION SEQUANA

L'an deux mille vingt cinq, le quinze mai à 20 h 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par le Maire, le , s'est assemblé dans l'Auditorium du Conservatoire, 85 boulevard de la République, sous la présidence de Madame Michèle GRELLIER Maire.

Présents :

Michèle GRELLIER, Pascal PONTY, Malika BARRY, Paul MARSAL, Inès de MARCILLAC, Pierre ARRIVETZ, Virginie MINART-GIVERNE, Vincent GRZECZKOWICZ, François SCHMITT, Véronique CHANTEGRELET, Eric DUMOULIN, Nicole CABLAN-GUEROULT, Laurence GNEMMI, Emmanuel LOEVENBRUCK, Dominique BAUD, Cécile DELAUNAY, Jean-Baptiste GODILLON, Véronique LIGNIER, Laurence BOUDER, Levon MINASSIAN, Sandrine COMBASTEIL, Christelle HANNEBELLE, Jean-Manuel PARANHOS, Laurent LEFEVRE, Arnaud BEAUVOIR, José TOMAS, Yves ENGLER, Edith MOLDOVAN, Franck PACQUET

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Véronique FABIEN-SOULE à Pascal PONTY, Olivier LASSAL à Jean-Baptiste GODILLON, Pascale PATAT à Cécile DELAUNAY, Laurent MALOCHET à Christelle HANNEBELLE, Arménio SANTOS à Jean-Manuel PARANHOS, Sophie LEFEBURE à Michèle GRELLIER, Pierre GUILLET à José TOMAS, Béatrice BELLINI à Yves ENGLER, Line HUANG à Virginie MINART-GIVERNE

Absents :

Nathalie MOULIN

Secrétaire :

Pierre ARRIVETZ

Les 29 membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

NOTE DE SYNTHESE

L'Association Sequana propose un programme d'animations destiné au public catovien, participant activement à la valorisation et à la dynamisation du Hameau Fournaise. Ce programme comprend notamment :

- des visites de la collection de bateaux, ouvertes au grand public et aux établissements scolaires,
- des cycles d'initiation et de formation à la restauration de bateaux anciens en bois,
- l'organisation de fêtes et d'événements locaux.

Ce programme contribue à la politique municipale de développement d'une offre culturelle riche et accessible, tout en renforçant le lien social sur le territoire.

Au regard du bilan positif des actions menées par l'association, la Ville de Chatou souhaite renouveler son soutien à Sequana pour une durée de trois ans, par le biais d'une convention d'objectifs et de moyens.

Dans ce cadre, l'association s'engage, de sa propre initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre un programme d'actions en cohérence avec les orientations de la politique culturelle municipale.

En accompagnement de ce partenariat, la Ville soutient l'association :

- par une subvention annuelle de 4 800 €,
- et par une subvention en nature, consistant en la mise à disposition gratuite d'un local et d'un enclos de stockage, nécessaires à la conduite de ses activités.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la commission Culture-Tourisme-Evènementiel et développement Economique et Commercial en date du 9 avril 2025,

Considérant le projet initié et conçu par l'Association Sequana proposant une offre soutenue d'animations et d'activités culturelles sur le Hameau Fournaise, à destination du public catovien, dans le but d'occuper leurs loisirs et de développer le lien social,

Considérant la volonté de la Ville de soutenir l'Association Sequana dans cette démarche,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

DECIDE :

Envoyé en préfecture le 19/05/2025

Reçu en préfecture le 19/05/2025

Publié le

ID : 078-217801463-20250516-DEL_2025_076-DE



- **d'approuver** la convention d'objectifs et moyens en annexe,
- **d'autoriser** le Maire à signer ladite convention et tout document afférent.

A L'UNANIMITÉ,

Ne participe pas au vote :

Pierre ARRIVETZ, Dominique BAUD

Publiée le : [21/05/2025](#)